



CRISE DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

La FTQ obtient des gains... et poursuit la bataille



LA CRISE DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CONTINUE À PRENDRE DE L'AMPLEUR. PLUS DE 12 000 EMPLOIS ONT ÉTÉ PERDUS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES ET L'AVENIR EST MALHEUREUSEMENT PEU RELUISANT.

Montée du dollar, coûts de l'énergie, conflit du bois d'œuvre et réduction des droits de coupe, plusieurs phénomènes expliquent la crise que traverse l'industrie.

La FTQ, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et le syndicat des Métallos ont été sur toutes les tribunes afin de rappeler l'urgence de la situation et demander au gouvernement de prendre des mesures coûteuses pour sauver l'industrie et venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs.

SUITE EN PAGE 2

Un groupe de travailleurs quitte l'usine de la Domtar à Val-d'Or lors de la dernière journée d'opération de celle-ci, le 27 octobre dernier.

SAIGNÉE DANS LE SECTEUR DU VÊTEMENT ET DU TEXTILE

Grande manifestation dans les rues de Montréal

DES CENTAINES DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS ONT SACRIFIÉ UNE DEMI-JOURNÉE DE SALAIRE POUR DESCENDRE DANS LES RUES.

Ils étaient plus de 1 500 venus rappeler au gouvernement l'urgence de mettre en place des mesures concrètes pour sauver l'industrie du vêtement et du textile. Cette manifestation très colorée s'est déroulée sous la pluie mais dans une ambiance des rythmes des quatre coins du monde! La directrice du Conseil du Québec Unite Here et vice-présidente de la FTQ, Lina Aristeo, et le président de la FTQ, Henri Massé, se sont adressés à la foule en rappelant, notamment, que la FTQ faisait toutes les pressions nécessaires pour que le gouvernement mette aussi en place des mesures transitoires pour les travailleuses et les travailleurs de ce secteur.

1 emploi sur 7 de perdu!

Le secteur manufacturier passe un mauvais quart d'heure. Depuis 2002, un emploi sur sept a disparu! Et l'industrie du vêtement et du textile n'y fait pas exception... au contraire! Depuis 2002, on y recense pas moins de 25 000 pertes d'emploi.

Contrairement aux États-Unis, à l'Union européenne et à l'Afrique du Sud, le Canada n'a pas encore pris des mesures de sauvegarde pour l'industrie du vêtement. « *Le gouvernement canadien doit faire preuve de fermeté dans ses politiques commerciales pour aider l'industrie qui est une partie vitale de notre économie, particulièrement ici à Montréal* », ont ajouté Lina Aristeo et Henri Massé.



L'EMPLOI, ON Y TRAVAILLE Sur tous les fronts

DE GRANDS PANS DU SECTEUR MANUFACTURIER SONT EN CRISE, TELS LES SECTEURS DU VÊTEMENT ET DE LA FORÊT, ET D'AUTRES POURRAIENT LE DEVENIR. DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS PERDENT LEUR EMPLOI ET D'AUTRES CRAIGNENT QUE LE MÊME SORT LES ATTENDE. LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS AUX JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR L'EMPLOI, ORGANISÉES PAR LA FTQ LES 14 ET 15 NOVEMBRE DERNIER, ONT LANCÉ UN MESSAGE CLAIR. LA FTQ ET L'ENSEMBLE DES SYNDICATS DOIVENT TRAVAILLER DE MANIÈRE AUTANT PRÉVENTIVE QUE CURATIVE POUR SAUVER LES EMPLOIS EN DANGER ET SOUTENIR LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS.

SUITE EN PAGE 3

Le Québec syndical perd un grand militant



LE 6 NOVEMBRE, ÉMILE BOUDREAU NOUS A QUITTÉS À L'ÂGE DE 90 ANS. L'HISTOIRE D'UN DES ARTISANS DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL À LIRE EN PAGE 8.

SOMMAIRE

3

JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR L'EMPLOI



MARTINE DOYON

4

DES JOUETS FAITS DE PEINE ET DE MISÈRE

5

NOUVELLE CHRONIQUE

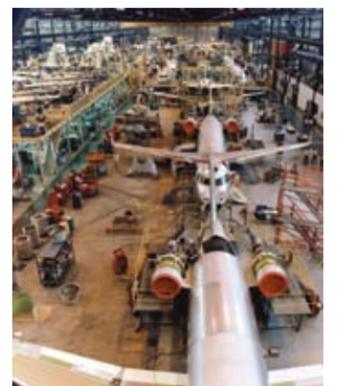
« À la FTQ, tout le monde est important! »



ISABELLE GAREAU

7

PERTES D'EMPLOI CHEZ BOMBARDIER



12

LES POURSUITES ABUSIVES Des citoyens muselés!



Vous avez dit immobilisme ?

QUELQUE 200 MANIFESTANTES ET MANIFESTANTS PROVENANT DE SYNDICATS ET DE GROUPES COMMUNAUTAIRES SE SONT RÉUNIS, LE 26 OCTOBRE DERNIER, DEVANT LES BUREAUX DU MINISTRE CONSERVATEUR RESPONSABLE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, MICHAEL FORTIER.

Organisée par le Regroupement économique et social du sud-ouest (RÉSO), cette manifestation avait pour objectif de sauver le dernier terrain public des abords du canal de Lachine, le centre de tri postal, des mains d'un promoteur privé et d'en faire un projet social pour le quartier.

Alors qu'on accuse les groupes de citoyens de contraindre la société québécoise à l'immobilisme économique, ces mêmes groupes doivent se battre bec et ongles pour réaliser un projet intéressant et réaliste, appuyé par tous les élus des milieux scolaire, municipal, provincial et fédéral du sud-ouest, par le maire de Montréal, par la FTQ et la CSN, par la Société du Havre, etc.

Les manifestantes et les manifestants ont crié haut et fort qu'il est absolument inacceptable que le gouvernement conservateur pré-

fère céder le dernier terrain public des abords du canal de Lachine à un promoteur qui y érigera des appartements de luxe à l'image de toutes les autres constructions qui bordent le canal. «Maintenant que le canal de Lachine est propre et invitant, on expulse les gens qui ont toujours vécu à ses abords pour en donner un accès exclusif aux nouveaux riches», ont dénoncé les citoyennes et les citoyens présents.

Le projet proposé par la communauté du sud-ouest comprend des espaces à bureaux, des commerces, des activités récréotouristiques et culturelles, des logements pour divers niveaux de revenus, pour des familles, des personnes âgées, un respect de l'histoire des lieux et du patrimoine ainsi que des espaces verts. Rappelons que les quartiers ouvriers qui bordent le canal ont été le berceau de l'histoire industrielle canadienne.



Plusieurs membres de la FTQ étaient présents à la manifestation

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé
Secrétaire général : René Roy
565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef : Isabelle Gareau
Collaboration : Mathieu Dumont (AFPC); Daniel Champagne (CRFTQ Montréal métropolitain), Laurent Lévesque (FTQ-LL); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Pierre Gagnon (SEPB); Robert Bellerose, Alexandre Boulterice (SCFP); Pierre Laflamme (UES-800); Monique Audet, Louis Cauchy, Lise Côté, Johanne Deschamps, Jean Dussault, Jean

Laverdière, Lola Le Brasseur, André Leclerc, Atim Leon-Germain, Gilles Paquette, Dominique Savoie FTQ.

Graphisme : Anne Brissette
Photos : FTQ-LL, Normand Blouin, Philippe Burnt, Daniel Champagne (CRFTQ Montréal métropolitain), Didier Debusschère, Martine Doyon, Michel Elliot, Isabelle Gareau, Serge Jongué, Jean Laverdière.

Illustrations : Anne Brissette
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme et Transcontinental-Boucherville

Tirage : 57 000 exemplaires
Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783



Stimuler l'action citoyenne!

LE 10 OCTOBRE DERNIER, PLUS DE 125 PERSONNES DE LA FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE SE SONT RÉUNIES À SAINT-THÉRÈSE À L'OCCASION D'UNE VIBRANTE CONFÉRENCE DE L'HISTORIEN MARCEL TESSIER.



Bien connu du public pour l'aisance avec laquelle il communique sa passion de notre histoire nationale, M. Tessier a été à la hauteur des aspirations de son auditoire composé de personnes syndiquées, militantes et citoyennes.

Depuis l'arrivée de Jacques Cartier en 1534, de nombreux personnages ont façonné notre histoire et notre culture. De Samuel de Champlain à René Lévesque en passant par Marguerite Bourgeois et Jean Talon, Marcel Tessier a dressé un vibrant portrait de nos racines nationales. Un portrait stimulant et mobilisateur!

En plus de livrer un juste compte rendu historique, le conférencier a exposé l'humanisme des hommes et des femmes qui ont construit la nation québécoise. Cette approche peu conventionnelle a permis à l'auditoire de comprendre les motivations viscérales qui ont habité ces personnages importants de notre histoire.

Mais quelles sont nos motivations viscérales en tant que syndicalistes, en tant que citoyennes et citoyens? Quelle couleur voulons-nous donner à ce Québec qui est le nôtre? Jusqu'où sommes-nous prêts à nous investir comme l'ont fait tous les personnages historiques dont a parlé M. Tessier? Ce sont là les questions que voulait susciter le comité d'action politique de la FTQ Laurentides-Lanaudière (FTQ-LL), organisateur de l'activité.

Le comité d'action politique de la FTQ-LL est né au congrès régional, en 2004, d'une résolution visant à soutenir des syndicalistes voulant s'engager en politique active. Impliqué dans ce comité depuis ses débuts, Daniel Larose, secrétaire général de la FTQ Laurentides-Lanaudière, est enthousiasmé par l'intérêt grandissant des membres pour la question politique. « En seulement deux ans, ce comité est devenu un incontournable au Conseil. En plus d'organiser cette conférence mobilisatrice, il s'est penché sur de très nombreuses problématiques découlant des politiques gouvernementales actuelles, il s'est impliqué concrètement dans les élections municipales de l'automne 2005 en soutenant un candidat provenant du mouvement syndical. Il a aussi donné un solide coup de main à de nombreux candidats du Bloc Québécois lors des élections fédérales de janvier 2006 et a stimulé l'intérêt de nos militantes et militants en invitant un représentant du club politique SPQ-Libre (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre) lors d'une assemblée générale. Le comité souhaite poser des actions politiques concrètes qui auront des repercussions positives sur l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la région. »

INDUSTRIE FORESTIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

Des pressions qui donnent des résultats

La FTQ a talonné le gouvernement en multipliant les interventions auprès des instances politiques et en maintenant la pression sur la place publique. Après plus de deux ans, le gouvernement Charest semble avoir compris l'urgence de la situation en annonçant des mesures concrètes pour venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs.

« On sait reconnaître un bon coup lorsqu'on en voit un. Les mesures annoncées par le gouvernement du Québec pour venir en aide aux travailleurs touchés par des mises à pied, des fermetures temporaires ou définitives atteignent les bonnes cibles », a déclaré le président de la FTQ, Henri Massé, en conférence de presse le 20 octobre dernier.

Celui-ci a affirmé que les mesures annoncées pour les travailleurs âgés, pour la formation et le reclassement des jeunes arrivent à point pour les familles et les régions durement touchées.



Le gouvernement fédéral absent

La FTQ entend poursuivre le travail afin que le gouvernement fédéral emboîte le pas dans cette bonne direction. Rappelons en effet que malgré un surplus budgétaire de 13 milliards de dollars, le gouvernement Harper a laissé tomber les travailleuses et les travailleurs en saupoudrant quelques millions de dollars, le tout assorti de conditions pour la plupart inacceptables, comme l'exclusion des grands centres.

Un dossier à suivre...

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____

Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail () _____ poste Résidence () _____

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

L'emploi, on y travaille

SUITE DE LA PAGE 1

Interpeller les gouvernements

Ottawa et Québec prennent des décisions qui mettent en danger des emplois ou qui laissent trop de travailleuses et de travailleurs sur le carreau. C'est donc ceux-ci qu'il faut d'abord interpeller. Quand le gouvernement fédéral nous a vendu les accords de libre-échange, il a aussi dit qu'il mettrait en place des mesures de compensation et de soutien pour celles et ceux qui auraient la vie dure. Au contraire, le fédéral a coupé dans le programme de l'assurance-emploi et s'est servi de l'argent des personnes en chômage pour rembourser la dette.

Les gouvernements doivent être proactifs

Déjà des lois existent pour, par exemple, imposer des quotas à l'importation de certains produits. Encore faut-il que les gouvernements aient la volonté et le courage politiques de les mettre en application et même d'aller plus loin, en obligeant les entreprises à reconnaître leur responsabilité sociale envers leur main-d'œuvre mais aussi envers les communautés et les régions où elles sont implantées.

Pour mobiliser en ce sens, il faut convaincre la population et nos membres de l'importance de développer une riposte au discours dominant et il faut répondre vigoureusement aux attaques faites au mouvement syndical.

À tous les niveaux

S'impliquer dans notre secteur d'activité, dans notre



Henri Massé s'est adressé aux quelque 200 participantes et participants: « Je comprends que vous voulez sauver les jobs de votre monde. Mais il faut que vous mettiez aussi des énergies dans leur formation. C'est essentiel pour qu'ils se replacent s'ils perdent leur emploi. »



Jacques Parizeau, ancien premier ministre du Québec

Conférencier fort apprécié, M. Parizeau a analysé les difficultés du secteur manufacturier et a présenté des pistes d'action où les interventions de l'État ont toujours leur place. « La part des PME dont les investissements dans les techniques de fabrication de pointe représentent plus du quart de leur investissement total, au Québec c'est 15 %, en Ontario c'est 32 % ! Je n'ai rien à ajouter à cela. À mon sens, tout le problème de la productivité du Québec est là ! »

région, c'est une nécessité. Là aussi, il faut convaincre nos membres, localement, de l'importance d'une action syndicale qui influe sur le politique. Les attentes sont grandes face aux syndicats et à la FTQ : un travail de soutien par l'information et la formation et un travail de coordination pour canaliser les efforts.

La formation : un incontournable

Les syndicats locaux doivent s'y mettre dès maintenant. La formation vaut mieux en faire quand ça va bien, sans attendre que le couperet des mises à pied et des licenciements collectifs ne

tombe. Car à ce moment, nos moyens et nos ressources sont souvent plus limités. Il faut donc adopter une approche préventive qui réponde à divers besoins que ce soit le maintien en emploi ou la polyvalence dans l'entreprise mais aussi la mobilité vers d'autres entreprises au moment d'une mise à pied.

Ces que les personnes participantes ont dit

Il faut négocier de meilleures clauses de formation mais il faut aussi être vigilants pour s'assurer qu'on reconnaît les acquis et les compétences de nos membres expérimentés; que la formation offerte sera reconnue à l'extérieur de l'entreprise; que les modes de formation retenus intéressent nos membres comme c'est le cas pour le compagnonnage. En ce sens, les nouveaux programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) mis sur pied par les comités sectoriels de main-d'œuvre sont des outils intéressants.

Le soutien du revenu pendant la formation est un enjeu de taille. Les employeurs sont parfois bien difficiles à convaincre. Mais il ne faut pas lâcher prise et revenir encore et encore sur les gains de productivité qu'ils peuvent en attendre. Les gouvernements aussi doivent être interpellés et la caisse du chômage devrait plus directement être mise à contribution même pour des mesures préventives.



Thomas Palley, directeur, Economics for Democratic and Open Societies

M. Palley a, pour sa part, illustré avec éloquence l'importance de l'impartition dans la mondialisation et des risques liés à ce phénomène. Il a insisté sur l'importance, pour les syndicats, de changer le modèle de politique économique: « La mondialisation ressemble aux aiguilles d'une horloge. À une heure, l'industrie

du vêtement est touchée. Elle est la première à voir ses emplois déplacés vers les pays à faibles salaires. Puis, à deux heures, c'est au textile d'y goûter. Chaque fois que les aiguilles bougent, les travailleurs et les travailleuses se retrouvent isolés au moment de passer au tordeur ».

« On a entendu "il faut sacrifier des secteurs au profit des autres", mais nos membres sont assez frustrés de ce fatalisme. Est-ce qu'il y a encore moyen de sauver ces secteurs? Moi je pense que oui et il faut qu'on parle des solutions qui existent ».

Gaétan Desnoyers, UNITE-HERE

« Il faut sauver les emplois existants. Qu'est-ce qu'on fait comme syndicalistes? On doit lancer un débat sur la place publique sur l'intervention de l'État dans l'économie. L'État doit faire en sorte que les jobs qui peuvent être sauvés le soient ».

Yvon Bellemare, TUAC

UNE TABLE RONDE FORT ANIMÉE !

Les problèmes soulevés par les licenciements collectifs ont été au centre de la table ronde sur les politiques de l'emploi. Bien des questionnements en provenance de la salle ont porté sur les moyens utilisés pour prévenir les pertes d'emplois et sur les faiblesses de l'aide qui est donnée aux travailleuses et aux travailleurs licenciés collectivement. Invité à la table ronde, Dominic Roux, professeur de droit à l'Université Laval, a souligné que des précédents comme celui du Wal-Mart de Jonquière, venaient affaiblir considérablement l'interdiction d'effectuer une fermeture pour activités syndicales. Il a rappelé qu'à défaut de changements législatifs importants, seules les conventions collectives pouvaient pallier aux faiblesses du droit actuel en matière de licenciements collectifs, par exemple au chapitre des indemnités de départ.

Les discussions ont aussi mis en relief la nécessité de mieux outiller les travailleuses et les travailleurs pour améliorer leur mobilité sur le marché du travail. Sur ce sujet, Jean Charest, professeur en relations industrielles à l'Université de Montréal,



a proposé que l'on repense le système de formation actuel qui repose sur l'idée que la formation dépend des décisions des employeurs (droit de gérance). Il a suggéré que la formation devrait plutôt devenir un droit des travailleuses et des travailleurs.

La table ronde était animée par Anne-Marie Dussault, journaliste à Radio-Canada. Y ont pris part: Smaïl Bouikni, directeur général du développement de la main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail, Jean Charest, professeur agrégé à l'Université de Montréal, Nikolas Ducharme, directeur des politiques de sécurité du revenu au ministère québécois de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Dominic Roux, professeur à l'Université Laval.

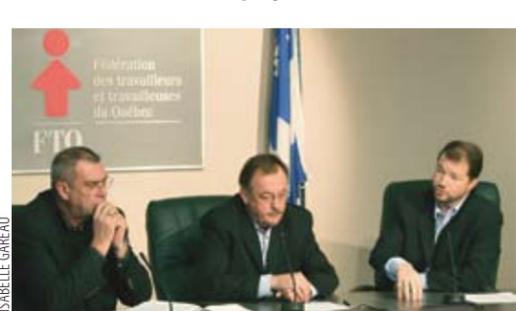


De droite à gauche, Luc Desnoyers, directeur québécois des TCA, René Roy, secrétaire général de la FTQ, Louise Miller, conseillère au Service de l'éducation et Vincent van Schendel, coordonnateur à l'Alliance de recherche de l'UQAM (ARUC) et membre du SCFP. Des représentantes et des représentants de la FTQ et des syndicats affiliés membres des comités sectoriels de main-d'œuvre et des Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) se sont réunis la veille des journées de réflexion afin de faire le point sur la participation de la FTQ et de ses syndicats affiliés aux instances de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

HEURES D'OUVERTURE DANS L'ALIMENTATION

Les TUAC demandent au gouvernement de ne pas laisser les travailleurs en plan!

Les TUAC ont pris position dans le débat sur les heures d'ouverture qui a refait surface en raison du lobbying des grands de l'alimentation, (Loblaws, Sobeys-IGA et Métro). Afin de régler une fois pour toutes le problème des longues files d'attente la fin de semaine, les TUAC proposent d'ouvrir les épicerie de 8 h 21 h, sept jours/semaine avec un nombre



Le président du Conseil provincial des TUAC, Yvon Bellemare, le président de la FTQ, Henri Massé et le directeur exécutif des TUAC et vice-président de la FTQ, Louis Bolduc.

illimité d'employés. Ils demandent également sept jours de congé fériés.

Par cette proposition, les TUAC éliminent la règle de quatre qui prévoit un maximum de quatre travailleurs après 21 h la semaine et après 17 h la fin de semaine. Cependant, le syndicat demande que toutes les épicerie ferment leurs portes à 21 h, sans exception, considérant que les clients peuvent avoir facilement accès aux dépanneurs après 21 h.

Actuellement, un bon nombre d'épicerie ferment à 23 h, certaines restent même en opération 24 heures sur 24. L'industrie propose, pour sa part, d'ouvrir de 7 h à 22 h, sept jours/semaine avec quatre jours de congés fériés.

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement n'avait toujours pas pris de position claire. Il semble que le ministre responsable du dossier, Raymond Bachand, souhaite tout simplement repousser la fameuse règle de quatre employés, de 17 h à 19 h la fin de semaine, ce qui est loin de régler le problème qui est de donner des heures décentes de travail aux employés.

SALVADOR

RÉPRESSION SYNDICALE

C'est la question dont devait venir traiter le syndicaliste salvadorien, Fidel Nieto lors d'une tournée au Québec et au Canada. Le Canada lui a refusé son visa et il a dû reporter cette mission. Le président de la FTQ, Henri Massé, a protesté dans une lettre auprès des autorités canadiennes et a demandé qu'un visa soit émis. La FTQ a tout de même accueilli dans ses bureaux des représentants de l'Organisation québécoise de solidarité internationale pour les droits

humains, qui avait invité M. Nieto. Ces derniers ont expliqué que même si un accord de paix a mis fin à la guerre civile au Salvador, il y a maintenant quatorze ans, la répression à l'égard des militants politiques et syndicaux demeure intense. Sous prétexte de lutte au terrorisme, on interdit l'action collective qui ne vise pourtant qu'à améliorer les conditions de vie et de travail du pays et à défendre les services publics contre les privatisations sauvages.



Le président du groupe de solidarité québécoise Dario Garcia reçoit un présent destiné à M. Nieto. Apparaissent également trois membres de la même organisation de solidarité, M^{mes} Rosario Salguero et Araceli Rivas, ainsi que Guy Roy, aussi militant de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Le présent est remis par André Leclerc, directeur du Service de la solidarité internationale à la FTQ accompagné de Patrick Rondeau de la section locale 574 du SEPB.

Les services de garde en milieu scolaire appellent à l'aide!

JULIE DEBLOIS ET MARIE-CLAUDE ÉTHIER, ÉDUCATRICES EN SERVICES DE GARDE ET MEMBRES DU SEPB-578, ONT PROFITÉ DU DERNIER CONGRÈS TRIENNAL DU SEPB-QUÉBEC POUR PRÉSENTER LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE CONCERNANT LE PERSONNEL DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE.

M enée auprès du personnel de la Commission scolaire Marie-Victorin, cette enquête socioéconomique portant sur le financement, la qualité des services, l'environnement physique et les conditions de travail, a révélé des résultats inquiétants.

Il y ressort notamment que les locaux destinés aux services de garde ne répondent pas aux besoins des enfants et aux attentes des parents. On y apprend également que les services de garde ne profitent pas ou peu des améliorations de locaux et de l'achat d'équipements faits par les écoles, souvent à même les budgets des services de garde.

Des conditions de travail difficiles

Les éducatrices exercent leur métier dans des conditions extrêmement difficiles. Elles doivent se battre pour faire respecter le ratio élèves/édu-

catrice prévu par la loi. Il manque dramatiquement de ressources pour les élèves en difficulté ou ayant des troubles graves de comportement. Elles sont souvent obligées d'effectuer de nombreuses heures de travail non rémunérées. La majorité des postes cumulent moins de 25 heures/semaine mais exigent une disponibilité de 52 heures/semaine étant donné des horaires coupés.

Les problèmes soulevés appellent à une réflexion globale sur les besoins des parents et des enfants et sur le maintien et l'amélioration

de la qualité des services. Il devient également urgent de trouver des solutions à l'exode des éducatrices attirées par les conditions plus avantageuses des centres de la petite enfance (CPE).

Cette enquête sera bientôt complétée par des statistiques provenant des commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys et Riverside. Ces données permettront d'outiller les représentants de la FTQ qui participent au groupe de travail sur les services de garde en milieu scolaire.



Marie-Claude Éthier et Julie Deblois lors du dernier congrès triennal du SEPB-Québec qui s'est tenu à Longueuil les 27 et 28 octobre dernier.

Des jouets faits de peine et de misère

Pendant la période des fêtes, nous dépenserons au Québec des centaines de millions de dollars en jouets et gadgets de toutes sortes. Nous avons plus que l'embaras du choix. Quelque 5 000 jouets encombrant les tablettes des grandes surfaces.

Combien auront été fabriqués dans des ateliers de misère? Sachant que plus de 75 % des jouets qui nous sont offerts ont été fabriqués en Chine ou dans d'autres pays d'Asie, il y a fort à parier que beaucoup auront été fabriqués dans des conditions de surexploitation. Malheureusement, il n'existe pas de réseau mondial de surveillance de cette industrie comme il en existe dans celle du vêtement.

Selon le Conseil international de l'industrie du jouet, il s'agit pourtant d'un marché de 85 milliards \$ US. Où va cet argent? Des géants de la distribution comme Wal-Mart et Toys R Us accaparent une large part des profits. Ils sont suivis par les grands détenteurs de marques comme Disney, Mac Donald ou Warner et par les transnationales du jouet telles Mattel, Hasbro ou Lego. Moins de 4 % vont dans le pays producteur (Chine, Thaïlande, Indonésie, Vietnam) où la main-d'œuvre surexploitée ne touchera souvent pas plus que 0,5 % du prix de vente final.¹

Bien difficile dans ces conditions d'être certains que les jouets qu'on offre n'ont pas été fabriqués « de peine et de misère »? Il faut d'abord lire les étiquettes et privilégier des jouets fabriqués chez nous. La revue *Protégez-vous* publie encore cette année son *Guide annuel Jouets*. Elle y répertorie plus de 300 jouets, donnant leur origine et une appréciation judicieuse de leur qualité et de leur utilité.

On doit rechercher des jouets qui stimulent la créativité, écarter les jouets ou jeux guerriers, acheter des jouets écologiques qui fonctionnent sans pile. Au Québec on fabrique surtout des jeux de société, souvent aussi instructifs qu'amusants. Et pourquoi pas offrir des livres de qualité à l'intention des enfants et des ados? Le Québec est un grand producteur de ces œuvres. *Protégez-vous* nous en présente cette année plus de 200!

Enfin, on peut consulter la liste des articles de fabrication syndicale du Congrès du travail du Canada et les sites Internet suivants : sweatshop.clc-ctc.ca; ateliersdemisere.ciso.ca; vetementspropres.be; maquilasolidarity.org; gladius.ca

1. Voir *Jouets de la mondialisation dans le monde désenchanté de Walt Disney*, sur le site <http://www.vetementspropres.be>

Pour Noël 2006, n'achetez pas DES JOUETS FAITS DE PEINE ET DE MISÈRE

Acheter équitable

- Mieux choisir les jouets, c'est
- Lire les étiquettes
- Privilégier des jouets fabriqués chez nous
- S'informer auprès du gérant du magasin sur l'origine des jouets
- Les conditions de travail de ceux qui les ont fabriqués
- Les critères d'achat des fournisseurs
- Rechercher des jouets qui stimulent la créativité
- Écarter les jouets ou jeux guerriers
- Acheter des jouets écologiques qui fonctionnent sans pile

La genèse de Barbie

Cet année encore des milliers de poupées Barbie seront achetées partout dans le monde. Est-elle vraiment fréquentable? Consultons son anthropologie avant de l'acheter. Selon une étude belge (voici comment profiter d'elle ses genitori):

- 80 % va au transport, à la commercialisation et aux bénéfices du grossiste et du détaillant
- 10 % est absorbé par les frais de gestion
- 6,5 % est consacré aux coûts des matières premières
- 3,5 % est retenu par le soudeur et chinois qui remettra une infime partie de cette somme à sa main-d'œuvre!

FONDS de solidarité FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

FTQ Une consommation responsable combat les ateliers de misère

La relève est bien vivante à la FTQ

Que va faire la FTQ en vue des prochaines élections au Québec? Pourquoi la FTQ n'a-t-elle pas participé à toutes les coalitions depuis l'élection du gouvernement Charest? Quelle est la position de la FTQ dans le débat sur la dette ou sur le privé en santé? Les questions sont tombées en rafale après la présentation de près d'une heure du président de la FTQ, Henri Massé, dans le cadre du camp de formation organisé par le comité jeunes de la FTQ du 6 au 8 novembre dernier. Plus d'une trentaine de jeunes militantes et militants en provenance d'une dizaine de secteurs ont participé à cette activité qui en est maintenant à sa sixième édition.

Outre cette discussion franche, directe et sans formalités avec le président de la FTQ, les participants ont eu droit à un débat sur la

dette entre Louis Gill, professeur d'économie politique à la retraite de l'UQAM, et Pier-André Bouchard, ancien président de la FEUQ, aujourd'hui consultant. Les lieux communs et les formules toutes faites ont volé en éclats à l'occasion de ce débat enrichi par les interventions et commentaires des jeunes dans un deuxième temps.

La veille au soir, André Leclerc, conseiller au Service de la solidarité internationale de la FTQ, a fait un exposé. Enfin, un atelier a porté sur l'apprentissage des éléments devant constituer un argumentaire et, le cas échéant, un tract aux membres ou encore un communiqué grand public. Les participants se sont également prêtés à un test de connaissances syndicales plutôt corsé dont la plus forte note fut obtenue par... l'économiste de la FTQ, Monique Audet.



FTQ-IL / SEPB-145

Un « vraiment très joyeux » 40^e anniversaire

La section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau-Québec (SEPB-Québec) fêtait, le 21 octobre dernier, le 40^e anniversaire de fondation de l'unique syndicat représentant des employés de banque au Canada. Le SEPB-434 est accrédité dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne au Québec.

Les confrères Daniel Larose, président de la section locale, Serge Cadieux, directeur québécois du SEPB-Québec, René Roy, secrétaire général de la FTQ et monsieur Raymond McManus, PDG de la Banque Laurentienne ont profité de l'occasion pour souligner d'une part le militantisme des membres et d'autre part la compétence et la collaboration des employés.

Après le banquet, les membres ont « chauffé » le plancher de danse! Un succès indéniable dont le mérite revient au comité organisateur qui fut chaudement félicité.



Ce 40^e anniversaire a aussi été l'occasion d'élire le nouvel exécutif de la section locale.

Invitation à participer à une journée de réflexion

La FTQ est fière d'annoncer la tenue d'une journée de réflexion sur l'intégration au travail des personnes immigrantes qui se déroulera le 21 février 2007, à Montréal.

Cette journée se veut une démarche qui permettra à toutes et à tous de définir ensemble les dimensions de notre action syndicale et les changements que nous devons introduire pour que nos structures syndicales reflètent bien la nouvelle réalité de notre membership.

Véritable miroir de la société québécoise, la composition ethnique des sections locales affiliées à la FTQ s'est transformée au fil des ans et on y trouve un nombre croissant de personnes issues des communautés culturelles.

Nous espérons que vous participerez nombreux à cette journée.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente, à compter de ce numéro, des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Vivre au Québec

La crainte de l'avenir et le désir d'assurer à leurs enfants une vie meilleure ont incité un grand nombre de Vietnamiens à quitter leur pays. Par exemple, entre 1978 et 1981, plus d'un million de personnes ont fui par la mer; ce sont les « boat people ».

C'est dans ce contexte que Hoa Tran Lam arrive au Québec en septembre 1982 avec son fils de onze ans. Elle transporte aussi avec elle le douloureux chagrin de la perte de son mari, disparu en 1980 en essayant de fuir le Vietnam.

Comme la plupart des immigrants, Hoa Tran se met rapidement à la recherche d'un emploi.

Rien ne prédestinait cette femme au marché du travail, si ce n'est que la guerre qui lui a imposé un autre destin. C'est donc sans aucune expérience du marché du travail que Hoa Tran est embauchée comme couturière chez Vêtements Peerless Inc., deux mois après son arrivée au Québec. Vêtements Peerless Inc. est le plus grand manufacturier de vêtements pour homme en Amérique du Nord et la presque totalité de ses 2500 employés est d'origine immigrante.

En 1982, on est loin d'une langue commune au travail chez Peerless; les cultures et langues s'entremêlent. Pour arriver à se comprendre, l'entreprise et le syndicat local font appel à des intermédiaires. Les délégués syndicaux sont nommés, pour la plupart, en fonction de leurs connaissances linguistiques. Hoa Tran parle quatre langues : le vietnamien, le chinois, le mandarin et l'anglais. Comme il y a un très grand nombre de travailleuses et de travailleurs d'origine asiatique, Hoa Tran s'im-

pose, un peu malgré elle, comme l'agent de liaison tant syndical que patronal. C'est l'époque où le syndicat local est indépendant. L'affiliation au syndicat international des Teamsters surviendra en 1998.

En 1988, le comité exécutif de la section locale compte dix-sept personnes qui ne parlent pas ou peu le français. C'est alors que la présidente, Aline Lachapelle, organise des cours de français à l'intention des membres de son exécutif. Parmi eux, il y a Hoa Tran, devenue une personne respectée, consultée et toujours disponible pour aider ses collègues de travail. Sa rencontre avec la section locale allait lui permettre de recevoir l'encadrement et le soutien voulu.

Aujourd'hui, Hoa Tran parle très bien le français ainsi que tous les membres du comité exécutif de la section locale. Elle poursuit son travail de déléguée tout en jouant le rôle d'interprète et en assumant la fonction de syndic.

Quand on demande à Hoa Tran ce que cette vie syndicale lui apporte, son regard s'illumine: « Voyez,



Hoa Tran

dit-elle, en montrant la présidente de la section locale et les trois ou quatre délégués en sa présence, les belles amitiés que nous avons tissées autour de la solidarité qui nous a réunis. La vie syndicale me permet d'être plus consciente des enjeux professionnels et sociaux du monde du travail et de participer concrètement à l'élaboration des moyens pour mieux servir celles et ceux que nous représentons. Le syndicat, c'est comme une famille quand il y a un problème, on le regarde en pleine face et on

cherche ensemble une solution ».

Comme toute belle histoire se doit d'avoir une fin heureuse, Hoa Tran est fière de nous dire que son fils est maintenant microbiologiste et que son compagnon de vie est haïtien et qu'il travaille chez Peerless comme presseur depuis 29 ans. Quand on s'est connus, précise-t-elle, « il ne parlait pas anglais et moi je ne parlais pas français. Les regards et les gestes ont fait le travail ».

ISABELLE GAREAU

Victoires syndicales de l'AFPC-FTQ à l'Université Laval et à Concordia

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE DUR LABEUR, LES 4 300 AUXILIAIRES DE RECHERCHE (AR) ET D'ENSEIGNEMENT (AE) DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (QUÉBEC) ET DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (MONTRÉAL) SONT FINALEMENT SYNDIQUÉS. ILS SE JOIGNENT AINSI AUX QUELQUE 2 500 AUXILIAIRES DE L'UQAM AYANT TRACÉ LA VOIE À LA SYNDICALISATION AU PRINTEMPS 2004.

Les récentes syndicalisations de milliers de jeunes provenant de secteurs non traditionnels pour le mouvement syndical québécois, transformeront à coup sûr la perception des employés à statut précaire face au mouvement syndical.

«Ce changement dans l'environnement de l'université sera bénéfique pour tous, a déclaré Maude Séguin, auxiliaire à l'Université Laval. Nous pourrions maintenant nous consacrer pleinement à l'amélioration de notre vie professionnelle et scolaire, tout en bénéficiant des avantages que comporte une convention collective et de la protection de nos droits comme travailleuses et travailleurs», a-t-elle ajouté.

L'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) s'emploie actuellement à une campagne de syndicalisation pour les 3 000 auxiliaires de l'Université de Montréal. Bonne chance!

Un peu de respect SVP!

Les 112 pressiers du Journal de Montréal affiliés au syndicat des Teamsters, section locale 41-M, réclament le respect. Après une grève de 20 semaines, les pressiers se sont présentés au Journal le 22 octobre dernier pour reprendre le travail. Mal leur en pris. Quebecor a réagi en déclenchant un lock-out. Rappelons qu'une entente de sécurité d'emploi signée entre les parties en 1983



prévoit qu'après 20 semaines de conflit, les employés doivent retourner au travail. Les parties sont maintenant en arbitrage. Le litige porte sur la décision de la direction de vouloir faire passer le nombre d'employés qui opèrent les presses de dix à deux, soit une réduction du personnel de l'ordre de 80 %.

COMPRESSIONS FÉDÉRALES EN ALPHABÉTISATION Une vaste coalition

LA FTQ A PARTICIPÉ, CET AUTOMNE, À LA MISE SUR PIED D'UNE COALITION REGROUPANT DES MOUVEMENTS COMMUNAUTAIRES ET SYNDICAUX ENGAGÉS DANS LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME. LES MEMBRES DE LA COALITION ONT DÉNONCÉ PUBLIQUEMENT LES COMPRESSIONS EN ALPHABÉTISATION ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT HARPER.

Ceux-ci entendent maintenir la pression afin de s'assurer que le gouvernement conservateur prenne toute la mesure du geste posé et qu'il corrige le tir. «Nous n'acceptons pas ces compressions parce qu'elles sont irresponsables, qu'elles visent les personnes les moins bien nanties de notre société et qu'elles auront un effet dévastateur sur la lutte contre l'analphabétisme», ont déclaré les porte-parole de la Coalition.

Tant au Québec qu'au Canada, les coupures feront très mal et signifieront la disparition de programmes touchant tous les aspects de l'alphabétisation, et en particulier la sensibilisa-

tion à l'analphabétisme et le recrutement des personnes peu alphabétisées.

Pour l'ensemble du Canada, les compressions sont de l'ordre de 17,7 millions de dollars. Au minimum, cela signifie la disparition de 5 millions de dollars dans le financement de la lutte contre l'analphabétisme au Québec. Le gouvernement de M. Harper privera les groupes d'alphabétisation populaire, les commissions scolaires et les organismes nationaux qui luttent contre l'analphabétisme de montants essentiels à l'accomplissement de leur mission.

Un geste inconséquent

Cela est d'autant plus ironique que c'est son propre parti qui avait mis ce programme sur pied en 1987, en prévision de l'Année internationale de l'alphabétisation de 1990. Un peu plus de quinze ans plus tard, voilà que le gouvernement conservateur affirme que l'alphabétisation ne fait plus partie de ses priorités. Pourtant, le travail fait par les différents organismes impliqués en alphabétisation donne des résultats, en particulier au Québec et l'argument d'inefficacité invoqué par le gouvernement est inacceptable.

Des données inquiétantes

Les résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EICA 2003) ont démontré que 49% des Québécoises et des Québécois de 16 à 65 ans ne possèdent pas le niveau de compétence «souhaité» en littératie pour fonctionner aisément dans la société actuelle.

Les données ont également démontré qu'une très grande proportion de ces personnes vivent des situations de pauvreté et d'exclusion inquiétantes. Sourd à ces données criantes, le gouvernement Harper a tout de même décidé de sabrer dans son Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA), et ce, en dépit d'un faramineux surplus budgétaire de 13,2 milliards de dollars.

Le monde syndical et les assurances!

La XIX^e Conférence annuelle des déléguées et délégués sociaux du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, tenue les 17 et 18 octobre 2006 sous le thème *Soutenir avec assurance*, a réuni 178 personnes.

La conférence s'est ouverte avec les discours de Michèle Thibodeau-Deguire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal, qui a rappelé l'importance de la solidarité et du partenariat avec le mouvement syndical. Henri Massé est ensuite venu saluer les personnes présentes et a brossé un bref portrait de la situation syndicale et politique au Québec. Il a tenu à souligner le courage des gens du Conseil d'avoir invité des représentantes des compagnies d'assurances pour ouvrir un dialogue constructif dans le but d'améliorer la situation de nos membres en arrêt de travail. La soirée s'est terminée avec la présentation du psychiatre Jocelyn Aubut, intitulée *Les animaux malades du travail*. Il a décrit avec justesse et humour, la réalité actuelle du monde du travail et a expliqué les effets pervers de celle-ci sur notre santé mentale.

Le lendemain, quatre représentantes de compagnies d'assurances et de l'association qui les regroupe, sont venues expliquer les règles de fonctionnement d'un régime d'assurance invalidité. Elles ont souligné que les compagnies d'assurances sont signataires d'un contrat et qu'elles doivent en respecter les multiples clauses. Elles ont également lancé un appel au dialogue pour aplanir les difficultés que les membres rencontrent lors de l'indemnisation.



DANIEL CHAMPAGNE

La conférence s'est terminée avec la communication de Louise Saint-Arnaud, docteure en psychologie et chercheuse à l'Université Laval, qui a présenté les résultats de sa recherche sur le vécu des personnes absentes du travail en raison de problèmes de santé mentale. Elle a insisté sur le fait que nous sommes humains et que le plaisir au travail, essentiel au maintien d'une bonne santé mentale, représente un aspect de plus en plus négligé de la part des employeurs dans l'organisation du travail.

SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une grande réussite



La FTQ était bien représentée au Sommet de l'économie sociale et solidaire qui s'est tenu à Montréal les 16 et 17 novembre dernier. Le premier ministre Charest a annoncé la mise sur pied de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale qui mettra à la disposition des promoteurs 58 millions de dollars dont 12 millions provenant du Fonds de solidarité FTQ. Soulignons aussi que les Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) de l'île de Montréal peuvent, cette année, investir dans des projets d'économie sociale. Si l'expérience est concluante, elle pourrait se répéter voire s'étendre à d'autres régions. Ces initiatives sont importantes car les investissements dans les entreprises d'économie sociale permettront d'améliorer les conditions de travail des employés de ce secteur et de maintenir et de créer des emplois de qualité.

Un dur temps des fêtes pour les travailleurs de Bombardier!

L'ANNONCE EST TOMBÉE COMME UN BIEN MAUVAIS CADEAU DE NOËL POUR LES QUELQUE 260 TRAVAILLEURS DE BOMBARDIER AÉRONAUTIQUE QUI SE RETROUVERONT SANS EMPLOI AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES.

La compagnie a annoncé récemment ces licenciements dans les quatre usines de la grande région de Montréal. Cette annonce aura également des répercussions très difficiles pour plusieurs PME de la grande région de Montréal agissant comme sous-traitants. Les impacts économiques nécessiteront, sans doute là aussi, des mises à pied au cours des prochains mois.

« Si nos gouvernements veulent éviter que les catastrophes que nous connaissons actuellement dans les secteurs de la forêt et du textile se répètent dans l'aéronautique, ils devront agir rapidement! Il est absolument indispensable que les gouvernements continuent de supporter

l'industrie par des politiques concrètes, comme c'est le cas dans plusieurs autres pays, comme la France », affirme le président de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), David Chartrand.

Le syndicat sur le qui-vive

Tout est mis en œuvre afin de minimiser les pertes d'emplois. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre le syndicat et l'employeur. Un comité de reclassement a été créé à la demande du syndicat. Et plusieurs discussions ont présentement cours au sujet, notamment, de mesures pour des départs à la

retraite et pour le partage du temps de travail.

Des actions politiques sont également entreprises. Une lettre au ministre fédéral de l'Industrie, Maxime Bernier, a été envoyée afin de lui demander, entre autres, de mettre en place une politique de financement de l'aéronautique.

Les syndicats FTQ au rendez-vous!

Les 260 machinistes, assembleurs, électriciens, mécaniciens et autres travailleurs de Bombardier Aéronautique ont reçu un appui chaleureux des membres du Conseil général, réunis à Montréal en octobre dernier. La FTQ entend d'ailleurs faire le lobby nécessaire pour appuyer l'AIMTA dans cette lutte.

Une victoire... bien méritée!

Les 5 000 téléphonistes de Bell ont finalement eu gain de cause dans le dossier de l'équité salariale. Après une longue lutte de 14 années, une entente a été conclue entre le SCEP et Bell. Il s'agit d'une entente de 104 millions de dollars.

Près de 300 téléphonistes du Québec ont célébré cette victoire historique lors d'une soirée à Montréal. Les dirigeants syndicaux en ont profité pour rendre hommage aux téléphonistes en soulignant leur ténacité et leur courage pour avoir mené à terme ce long combat contre l'injustice.

Claudette Doyon, téléphoniste retraitée, René Roy secrétaire général de la FTQ, Carmen Lantin-Ouimet, retraitée et ex-présidente de la section locale 84-Q, Michel Ouimet, vice-président du SCEP Québec.



Marche des chômeurs de Montréal à Ottawa

Le 11 octobre dernier, la FTQ était de la délégation de travailleuses et de travailleurs, de chômeuses et de chômeurs qui ont marché de Montréal à Ottawa pour réclamer des

améliorations au régime d'assurance-emploi.



Le départ de la Marche a été animé par le groupe Kumpania

En provenance de différentes régions du Québec, les participantes et les participants ont marché pendant huit jours afin de sensibiliser l'opinion publique et interpellé le gouvernement. Cette marche a été ponctuée d'assemblées publiques, de rencontres avec la population et d'appels à la solidarité.

Un bravo tout particulier à Florian Lebel de la FTQ-Construction et à Sylvie Champagne du SCEP, qui sont partis de Montréal et qui se sont rendus jusqu'à Ottawa!



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, s'est adressé aux personnes présentes pour le départ de la Marche à Montréal. Il a rappelé que c'est dans un contexte de surplus budgétaires, dont deux milliards de dollars proviennent du programme d'assurance-emploi, que nous pressons le gouvernement d'agir.



EMPLOYÉS SOUS SURVEILLANCE

Devant les récents développements technologiques, le monde du travail s'interroge. Est-ce que mon patron peut installer des caméras, lire mes courriels, écouter mes conversations téléphoniques, m'épier quand je suis en congé de maladie, me suivre au moyen d'un

GPS, fouiller mon casier, etc.? Le monde du travail a changé et les employeurs disposent maintenant d'outils de surveillance de plus en plus sophistiqués, abordables... et redoutables.

Dans un récent ouvrage, Linda Craig du Service de la recherche du SFCP, explique les principes qui guident les différents tribunaux en matière de surveillance et de contrôle en milieu de travail, l'angle sous lequel ils examinent cette question et les divers facteurs qui motivent leurs décisions.

Pour vous procurer cet ouvrage, contactez le SFCP au 514 384-9681.

Linda Craig
Au travail et sous surveillance
Les dossiers du SFCP-Québec no3

PORT DE MONTRÉAL

Congédié pour avoir dénoncé des pratiques dangereuses

En conférence de presse le 5 octobre dernier, les dirigeants du Syndicat des débardeurs et le président de la FTQ ont dénoncé la décision du port de Montréal de ne plus inspecter les 400 à 500 conteneurs vides qui transitent chaque jour par les différentes entrées du port. Depuis septembre dernier, personne ne s'assure que les conteneurs sont bel et bien vides, ouvrant ainsi la porte aux organisations criminelles.

Le porte-parole et conseiller en santé et sécurité du Syndicat des débardeurs, Vincent Thomin, a ajouté que la fin des inspections était illogique compte tenu du fait que depuis septembre 2001 le fédéral a investi 930 millions de dollars pour sécuriser les ports du pays. En réaction, la direction du port de Montréal a fait désactiver la carte portuaire de M. Thomin, ce dernier n'a donc plus accès aux quais. Pour le syndicat il s'agit d'un congédiement déguisé. La direction du port a même fait afficher aux différentes entrées la photo de M. Thomin. Il n'y manque que le « REWARD » comme dans un bon vieux film western. Et pendant ce temps, le ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon, annonce qu'il y aura vérification des antécédents des personnes oeuvrant dans les ports



afin de prévenir les attaques terroristes... cherchez l'erreur.

Le président de la FTQ, Henri Massé, et Vincent Thomin lors d'une entrevue à la télévision devant le port de Montréal.

René Roy au congrès de fondation de la CSI

La FTQ a participé au congrès de fondation de la Confédération syndicale internationale (CSI), qui s'est tenu à Vienne en novembre dernier. La FTQ est la seule centrale syndicale québécoise à siéger à l'exécutif de la CSI.

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a parlé d'un moment historique pour les travailleuses et les travailleurs. « La nouvelle confédération représente plus de 300 organisations syndicales et 168 millions de travailleurs dans le monde répartis dans plus de 154 pays. La mondialisation, la précarité de l'emploi, la défense des droits syndicaux ne sont que quelques-uns des défis auxquels devra faire face la CSI ».

La CSI aura son siège social à Bruxelles en Belgique. Le Congrès du travail du Canada (CTC) a également obtenu un siège à l'exécutif.

La CSI est née de la dissolution de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et de la Confédération mondiale du travail (CMT). Les deux organisations se sont sabordées pour donner naissance à la nouvelle Confédération.



ÉMILE BOUDREAU

Une vie à combattre l'injustice

VOILÀ UN HOMME QUI, SANS OCCUPER L'AVANT-SCÈNE, AURA MARQUÉ PROFONDÉMENT LE MOUVEMENT SYNDICAL QUÉBÉCOIS. « PLUS QU'UN AMI... C'EST UNE CONSCIENCE QUI NOUS A ACCOMPAGNÉS ET QUI NOUS A PROFONDÉMENT MARQUÉS... », D'AFFIRMER FERNAND DAOUST, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSIDENT DE LA FTQ.

Tous s'accordent à voir en lui l'un des inspirateurs de la loi québécoise sur la santé et la sécurité du travail. Ce fut aussi l'un des acteurs majeurs dans la construction du Syndicat des Métallos et de la FTQ.

La misère et l'aventure

C'est au début de 1951, qu'Émile Boudreau apporte, sur un plateau d'argent au Syndicat des Métallos,¹ 450 nouveaux membres, les mineurs de Normétal. En même temps que ses camarades, avec qui il a fondé le syndicat en 1944, il fait son entrée dans un mouvement à qui il donnera le meilleur de lui-même pendant les cinquante-cinq prochaines années.

Néophyte en syndicalisme, mais pas né de la dernière pluie. Il a été auparavant trappeur, bûcheron, colon, puis mineur et il est allé à la dure école de la vie.

Né le 12 décembre 1915 à Petit-Rocher en Acadie (Nouveau-Brunswick), il a cinq ans quand sa famille déménage à La Tuque où il est voisin de Félix Leclerc. Il quitte à regret l'école à la fin de sa huitième année. Continuer ses études coûterait trop cher à sa famille démunie. Il termine tout de même premier de classe et champion provincial de dactylographie. Cette performance le liera à jamais à l'écriture.

Une vie intense avec une femme dépareillée

En 1942, il marie Gertrude Martin, une femme dépareillée, qui allait lui donner six enfants : quatre garçons et deux filles. Elle sera non seulement une mère débrouillarde et avisée, mais aussi une compagne assidue de militantisme, une secrétaire efficace et une bricoleuse habile.

Conscient que sa vie de colon sur une terre inculte entraînerait sa famille dans la misère, Émile se fait mineur en mars 1944.

La même année, il devient secrétaire de l'Association des employés de Normétal. Il découvre alors que la création de ce syndicat a été voulue par la compagnie. Il va tout faire pour soustraire cette association à la tutelle patronale.

Pendant cette période, en plus de ses responsabilités syndicales, Émile met à profit son habileté à la dactylo et à la rédaction : il devient à la fois secrétaire de la municipalité, de la Commission scolaire et du Syndicat coopératif de Normétal. Un jour son curé le présente à son évêque comme « le secrétaire de toutes les commissions, excepté la Commission des liqueurs ».

Permanent syndical malgré lui

Quelques mois après l'adhésion de son syndicat aux Métallos, ce « secrétaire à tout faire » est appelé à remplacer la secrétaire du syndicat au bureau de Rouyn. Pendant qu'il s'acquitte de cette tâche, le permanent syndical décède. Les Métallos lui proposent alors de mener une campagne de syndicalisation dans les mines de Val-d'Or et de Malartic. En moins de deux mois, il organise en syndicats les mineurs de quatre mines. Son poste de permanent lui est annoncé sans qu'il l'ait réclamé.

Il devient alors responsable des Métallos en Abitibi jusqu'en 1954. Après l'Abitibi, il est nommé coordonnateur pour la Côte-Nord et la Gaspésie, de 1954 à 1958. C'est pendant cette période qu'éclate la grève historique de Murdochville. C'est à sa suggestion que les forces syndicales affluent de tout le Québec pour la célèbre manifestation qui sera violemment réprimée par la police de Duplessis.

Engagement politique et syndical : même combat!

C'est pendant cette période de lutte à la « Grande Noireur », qu'il devient un ardent socialiste. Auparavant, en Abitibi, il avait été séduit par les théories monétaires du Major Douglas, le fondateur du Crédit social, un parti populiste de droite. Émile devra attendre de baigner dans le mouvement syndical

pour découvrir que la vraie lutte à l'exploitation était menée à gauche.

Il adhère à la CCF² en 1955 et en devient le président québécois de 1957 à 1959. Il participe activement à la fondation du NPD en 1960 et il en est candidat

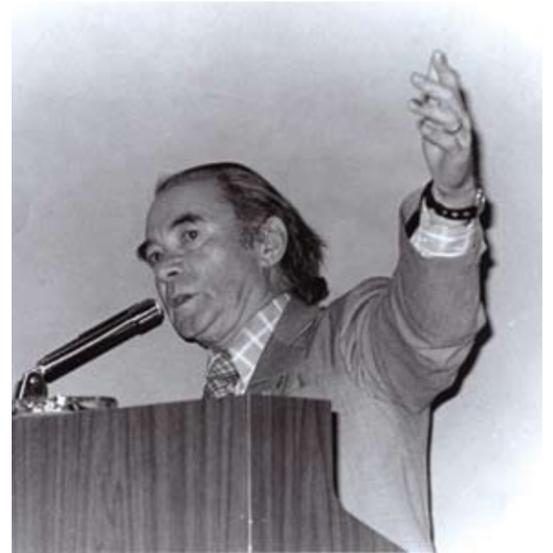
à trois reprises, lors des élections fédérales de 1962-1963 et 1970. Au sein de ce parti, il défend l'identité québécoise, la thèse des deux nations, le droit du Québec à l'autodétermination.

Fernand Daoust raconte encore : « Nous avons vécu ensemble avec Jean-Marie Bédard, Jacques-Victor Morin, Michel Chartrand, Pierre Vadeboncoeur et bien d'autres la création du Parti socialiste du Québec. Émile y joua un rôle crucial, nous alimentant en textes brillants, en stratégies habiles, sinon ratoureuses. Avec lui, nous cheminions tous vers l'adhésion à la cause de l'Indépendance du Québec. »

Des Métallos à la FTQ

Sa carrière syndicale est intense. Il joue un rôle majeur dans l'élection de Jean Gérin-Lajoie à la direction du syndicat des Métallos en 1964. Il participe à toutes les luttes pour enraciner profondément l'action de son syndicat et celle de sa centrale, la FTQ, dans la réalité québécoise. Il développe alors une solide amitié avec le ministre québécois des Richesses naturelles, René Lévesque.

De 1965 à 1969, il est coordonnateur régional des Métallos sur la Côte-Nord, après quoi il revient à Montréal où il s'occupe des dossiers de syndicalisation et de santé et sécurité du travail. Il défend la nécessité de donner préséance à la prévention des accidents plutôt qu'à leur réparation. Il organise à la FTQ des colloques où seront définis les points forts d'une réforme fondamentale.



Émile Boudreau en janvier 1975

Le ministre du Travail du temps, Pierre Marois, le dit : « Si les travailleurs disposent aujourd'hui du droit de refus, du retrait préventif, du droit de siéger à des comités paritaires d'entreprise, du droit de cogérer la CSST, ils le doivent tellement à Émile... Oui, il a, de sa plume, écrit des parties de cette loi. »³

Directeur du Service de la santé et de la sécurité du travail à la FTQ de 1977 à 1982, il prend sa retraite mais demeure très présent dans le mouvement. En 1983, il participe avec Michel Chartrand et le docteur Roch Banville à la mise sur pied de la Fondation pour l'aide aux travailleurs et travailleuses accidentés (FATA).

On doit à la plume de cet homme lucide et intransigeant de nombreux écrits d'importance : mémoires, lettres, pamphlets, articles de journaux. En plus de son autobiographie, on lui doit le premier tome de *L'histoire de la FTQ* et un livre de dénonciation dans lequel il accuse la CSST d'avoir poussé au suicide Marcel Dugal, un accidenté du travail.⁴

Émile, homme intransigeant était le contraire d'un complaisant ou d'un obséquieux. Toute sa vie il a combattu l'injustice et l'imbécillité.

Le Vieux Gustave

1. Le nom français de *Syndicat des Métallos* n'allait apparaître que plus tard. En 1951, le seul nom reconnu par les statuts est *United Steel Workers of America*
2. *Co-operative Commonwealth Federation*
3. Tiré de l'éloge funèbre qu'il faisait parvenir à la famille d'Émile
4. *Émile Boudreau Condamné au suicide*, Éditions du Renouveau québécois, Montréal 1998



Émile Boudreau en octobre 1998



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2006

PRIX INNOVATION 2006 EN SANTÉ ET SÉCURITÉ Bravo à une entreprise syndiquée UES-800

ÉQUIPEMENT LABRIE LTÉE, UNE ENTREPRISE SITUÉE À SAINT-NICOLAS, SUR LA RIVE SUD DE QUÉBEC, A REMPORTÉ LE PRIX INNOVATION 2006 POUR SA CONCEPTION DE NACELLES PNEUMATIQUES SÉCURITAIRES DANS LA CHAMBRE DE PEINTURE. CE PRIX EST DÉCERNÉ DANS LE CADRE D'UN CONCOURS ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE PAR LA CSST.

Équipement Labrie conçoit, fabrique et distribue des équipements pour la gestion des matières résiduelles, plus précisément des bennes spécialisées pour la collecte d'ordures. Labrie emploie environ 420 personnes, dont 350 salariés membres de l'Union des employés et employées de service, section locale 800, affiliée à la FTQ.

Les nombreuses réalisations, qui ont fait de Labrie une usine bien aménagée et sécuritaire, sont le résultat du travail d'un comité de santé et de sécurité fort actif, qui s'est doté d'un plan d'action annuel, de responsabilités et d'échéanciers bien définis et bien respectés.

L'innovation qui lui a valu le prix 2006 de la CSST a permis de remplacer les escabeaux et les passerelles manuelles, instables et donc dangereuses, auparavant utilisés dans la cham-

bre où sont peinturées les bennes. Ces équipements représentaient des risques de blessures musculo-squelettiques et de chutes. De plus, de nouveaux modèles de bennes venaient compliquer davantage le travail des peintres.

Cette innovation consiste en la conception de nacelles à trois paliers munies, pour se déplacer, d'un système pneumatique nécessaire pour rendre la chambre de peinture à l'épreuve des explosions. Des salariés, les gabariteurs, ont de plus conçu des extensions mobiles qui permettent aux peintres de se rapprocher le plus possible des bennes pour effectuer un travail de qualité et ce, en maintenant de bonnes postures de travail.

La conception de ces nacelles est le fruit du travail d'un comité de santé et de sécurité dans lequel



Sur les nacelles pneumatiques : Carol Dallaire, membre du comité santé et sécurité, Raynald Mercier, président de l'unité locale et Michel Labrie, membre du comité santé et sécurité.

les salariés sont fortement impliqués. Le comité a également profité de la collaboration et de l'expertise d'autres salariés (comme les gabariteurs) qui, sans faire partie du comité, ont fait part de leurs suggestions. Bravo à toute l'équipe!

Pour en savoir plus, consultez les sites Internet suivants:

<http://ues800.qc.ca>
<http://asfstm.com>

Le Fonds de solidarité FTQ a annoncé, le 12 octobre dernier, un investissement de 15 millions de dollars dans l'entreprise Équipement Labrie Ltée. Cet investissement majeur contribue d'une part à l'acquisition d'un concurrent et du coup, à consolider sa place parmi les leaders de l'industrie nord-américaine et d'autre part, à l'agrandissement de son usine à Saint-Nicolas.

TRANSPAVÉ ACCUSÉE DE NÉGLIGENCE CRIMINELLE Début des procédures judiciaires

La compagnie Transpavé de Saint-Eustache, accusée de négligence criminelle ayant causé la mort d'un travailleur fait face à la justice. D'abord un triste rappel. Le 11 octobre 2005, le jeune Steve l'Écuyer, 23 ans, est mort écrasé par une pince à pavé alors qu'il venait de remplacer un collègue de travail. L'enquête de la CSST a clairement démontré la responsabilité de la compagnie Transpavé. Le dispositif de sécurité protégeant les employés a été débranché volontairement et les méthodes de travail de cette entreprise ont été jugées dangereuses.

Après une longue enquête, le substitut du procureur a finalement déposé, contre la compagnie Transpavé, des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort. Il s'agit d'une demi-victoire pour le syndicat des Teamsters et la FTQ qui souhaitaient que des accusations de négligence criminelle soient aussi déposées contre les administrateurs.

Quoi qu'il en soit, les procédures sont en cours. Le 15 novembre dernier, la compagnie Transpavé, représentée par deux avocats, a dû se présenter devant la cour criminelle de Saint-Jérôme pour répondre aux accusations. Au nom de Transpavé, les avocats ont plaidé non coupable. La juge Micheline Paradis a remis la cause au 19 février prochain. Toutes les procédures sont suivies de près par le syndicat des Teamsters et la FTQ.

Des avocats patronaux et le Conseil du patronat tentent d'intimider des commissaires de la CLP

Dans un geste sans précédent, deux bureaux d'avocats patronaux de Québec et de Montréal, appuyés par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), ont déposé des requêtes en récusation contre deux commissaires de la Commission des lésions professionnelles (CLP).

Pour justifier leurs demandes, les plaignants ont invoqué le fait que les décisions des commissaires étaient trop souvent favorables aux travailleuses et aux travailleurs. Les avocats patronaux ont même déposé des statistiques démontrant, selon eux, que les commissaires sont partiaux. Selon les avocats, l'un des commissaires visés, Maurice Sauvé, a, entre 2000 et 2006, rendu des décisions en faveur des travailleurs dans plus de 74 % des cas.

La réponse de la CLP n'a pas tardé. Le commissaire Jean-Luc Rivard a rejeté la demande de récusation. Il souligne que dans plus de 60 % des décisions, les deux membres issus des associations d'employeurs et syndicales étaient d'accord avec les décisions du commissaire Sauvé.

Voici quelques extraits du jugement du commissaire Rivard :

- ▼ Quel serait un pourcentage acceptable (pour les avocats patronaux) ? À partir de quel pourcentage un commissaire devrait-il être disqualifié ? Le seul fait de soulever cette question en ces termes relève d'une conception étonnante et tordue de la justice ;
- ▼ Cette démarche de l'employeur constitue un non-sens ;
- ▼ Une demande de récusation doit reposer sur des faits objectifs et sérieux ;
- ▼ Les statistiques soulevées par l'employeur sont manifestement tendancieuses et écartent purement et simplement l'idée que les décisions rendues en faveur des travailleurs soient justes. Une personne raisonnable s'intéresserait sûrement à savoir si elles le sont.

Appelé à commenter ce dossier, le président de la FTQ, dans une entrevue au journal *Le Soleil*, a qualifié de « grave et de jeu dangereux » cette démarche des associations patronales et des bureaux d'avocats.

Henri Massé a souligné que la FTQ connaissait également des commissaires aux tendances pro-patronales, mais que jamais l'idée de les tasser a été évoquée. « Si nous décidons de jouer le même jeu, c'est tout le système de contestation des décisions de la CSST qui va sombrer ».

ATTENTION CHANGEMENT !

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2006, LES TRAVAILLEUSES QUI BÉNÉFICIENT D'UN RETRAIT PRÉVENTIF EN VERTU DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (LSST) ONT VU LES CONDITIONS D'APPLICATION DE CE PROGRAMME CHANGER.

En effet, les quatre semaines précédant la date prévue de l'accouchement sont maintenant payées par le Régime québécois d'assurance parentale (70 % ou 75 % du revenu brut) et non plus par la CSST (90 % du revenu net).

L'article 42.1 de la LSST précise que, depuis le 1^{er} janvier 2006, la CSST verse des indemnités jusqu'à la quatrième semaine précédant la semaine de la date prévue de l'accouchement inscrite au certificat. Toutefois, la nature étant ce qu'elle est, la date prévue de l'accouchement peut changer. La CSST doit en être informée par le médecin traitant de la travailleuse à l'intérieur de la période où elle verse des indemnités. Par exemple, si la date prévue de l'accouchement venait à être repoussée et que la CSST n'en était avisée qu'après

avoir cessé de verser des indemnités, la travailleuse verrait sa période d'indemnisation interrompue.

Quoi faire ?

Pour prévenir une telle situation, deux actions s'imposent : au moment d'établir la date prévue de l'accouchement, informer le médecin de cette problématique et lui demander de fixer la date la plus tardive possible. Également, la travailleuse devrait consulter son médecin dans la sixième semaine qui précède la date prévue de l'accouchement afin de préciser cette date. Dans l'éventualité où cette date serait repoussée, il faut en aviser **très rapidement** la CSST pour assurer la continuité de l'indemnisation.

La FTQ s'est toujours opposée farouchement à cette « amputation » du programme de retrait préventif des travailleuses enceintes ou qui allaitent pour le « transférer » au Régime québécois d'assurance parentale. Nous croyons que non seulement cela pénalise ces travailleuses, notamment au plan financier, mais cela déresponsabilise les employeurs tout en créant une dangereuse brèche dans ce programme de prévention en SST.



SCFP-301

LA GRÈVE À L'USINE DE SCIAGE MAX MEILLEUR DE FERME-NEUVE

Un accord de principe est conclu

Un peu d'espoir pour les 120 travailleurs en grève depuis 9 mois, alors que le syndicat SCEP-FTQ a convenu d'un nouveau contrat de travail avec la direction. Cependant, au moment d'aller sous presse, le protocole de retour au travail n'était toujours pas réglé. La direction, qui n'a cessé d'intimider les employés pour que ces derniers reprennent la route de l'usine, ne veut pas rouvrir ses installations avant février. Une position que le syndicat juge inadmissible compte tenu des déclarations faites depuis des semaines par la direction et certains élus de la gréviste.



Des travailleurs de l'usine de sciage Max Meilleur au bureau de la FTQ, le 14 novembre dernier, en compagnie du vice-président exécutif pour le Québec du SCEP et vice-président de la FTQ, Clément l'Heureux, et du président de la FTQ, Henri Massé.

FERMETURE DE 19 PROVIGO/LOBLAWS/MAXI

Les TUAC enclenchent toutes les démarches nécessaires pour venir en aide aux membres touchés

Les TUAC n'ont pas perdu de temps pour venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs qui seront touchés par les fermetures annoncées dans les magasins Provigo, Maxi et Loblaws.

Plusieurs démarches ont en effet été enclenchées afin de d'appuyer les membres dans la crise actuelle. Au moment de mettre sous presse, une rencontre était d'ailleurs prévue avec l'employeur. Plusieurs solutions sont déjà sur la table afin, notamment, d'envisager les possibilités de reclassement, d'assurer les départs possibles à la retraite, de discuter des primes de séparation et finalement d'aider les membres dans leurs démarches d'employabilité ou encore de retour aux études.

Les travailleuses et les travailleurs peuvent compter sur l'aide des TUAC et sur la solidarité de tous les syndicats FTQ.

C'est un dossier à suivre....

MONT-ORFORD

La saison de ski est sauvée

Nouveau coup de théâtre dans la saga du Mont-Orford. Au moment de mettre sous presse, une entente de principe serait intervenue entre les parties.

Dans ce dossier, il faut rappeler que c'est M. L'Espérance qui a mis les travailleuses et les travailleurs en lock-out le 31 octobre dernier. Le 20 novembre, il annonçait en conférence de presse l'annulation de la saison de ski.

Le syndicat, représentant les 400 employés du Mont-Orford, dénonce cette prise en otage des employés et de l'économie de toute une région et soupçonne André L'Espérance d'agir uniquement dans son intérêt personnel. Soulignons qu'il est propriétaire de l'équipement de la montagne et qu'un bail le lie au gouvernement du Québec. À la veille de la vente du Parc du Mont-Orford – suite à la loi 23 –, M. L'Espérance pourrait être tenté de se mettre dans une position avantageuse face au gouvernement.

« S'il y a eu lock-out, c'est parce qu'il n'a jamais eu l'intention d'ouvrir le centre de ski cet hiver. Il a voulu faire passer cela sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Avec le respect de la convention collective qui prévalait avant le lock-out, les travailleuses et les travailleurs sont prêts à retourner au travail sur-le-champ. La montagne, on y tient! », expliquent les responsables du dossier, Marc Bellemare de la FTQ et Michel Murray du SCFP.

ENSEMBLE, NOUS AIDONS !

LES 30 ET 31 JANVIER 2007

Conférence nationale à l'intention des membres des comités exécutifs et des réseaux d'entraide

La FTQ organise une rencontre pour partager et améliorer les stratégies d'aide que les syndicats locaux déploient auprès des membres qui vivent des problèmes de détresse, d'épuisement professionnel, de consommation abusive liés à l'organisation du travail ou à des conditions personnelles. Ce sera l'occasion de mettre en relief le travail des délégués sociaux et des déléguées sociales pour prévenir l'aggravation des problèmes (par l'écoute, la relation d'aide, voire la référence à d'autres ressources) ainsi que leur rôle dans le soutien des personnes malades ou accidentées.

Ce sera aussi l'occasion de prendre connaissance des victoires de nos plaignants qui gagnent en arbitrage ou devant la CSST pour des victimes de harcèlement psychologique. D'autres contestent en arbitrage le dépistage de drogues en milieu de travail que les employeurs utilisent sans égard aux risques liés ou non à un emploi. Des présentations de chercheurs et des témoignages alimenteront la réflexion sur le travail syndical à faire pour assurer un bon retour au travail aux personnes malades ou accidentées.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour mettre en commun nos habiletés en relation de travail et en relation d'aide. Une invitation à toute personne intéressée par le bien-être des membres. Le programme et la fiche d'inscription vous parviendront prochainement.



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Bonne retraite Paula et Denise ! DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU BUREAU DE LA FTQ



Paula Boulanger quitte la FTQ après 18 ans de loyaux services. Jusqu'au 3 novembre dernier, Paula était secrétaire au Service de l'éducation de la FTQ et à ce titre, sa voix était très connue de tous les militantes et militants qui appelaient pour savoir si tel

cours se donnait ou si leur inscription était enregistrée! Si l'on devait empiler le nombre de boîtes de cours dont elle a préparé le contenu au cours de ces années, on atteindrait facilement les 180 étages. Merci Paula pour ta patience devant nos demandes de dernière minute. Merci pour une vision du monde empli de paix que tu nous faisais discrètement partager. Surtout, profite de ce temps libéré pour enfin faire tout ce qui te rend heureuse.

Denise Brouillette a pris récemment sa retraite après avoir été mêlée de près à quarante ans d'histoire de la FTQ. À son arrivée, l'équipe de la centrale était minuscule. « M^{me} Roth, la secrétaire de Louis Laberge, appelait les jeunes secrétaires ses p'tites filles. C'était vraiment une vie de famille. » Denise a vu la centrale se consolider, grossir et devenir une institution majeure de la société québécoise. Elle se rappelle avec émotion la période fébrile des années 70. Tout le personnel était alors mobilisé pour les grandes batailles, les manifestations, les grandes assemblées. Denise y a vécu un engagement intense. Pendant toutes ces années, cette femme fière et élégante a mis la main à la pâte de tous les services de la centrale avant de devenir secrétaire de direction en 1989. À ce poste, elle a assumé les tâches reliées à la préparation et au suivi des réunions du Bureau exécutif et du Conseil général et à l'organisation des deux derniers congrès.



Michel Poirier



Col bleu à la Ville de Montréal de 1975 à 1982, Michel Poirier a été membre de plusieurs comités syndicaux tout en complétant un baccalauréat en sciences juridiques.

Il est embauché en 1982 comme conseiller syndical au bureau de Saguenay et oeuvre dans les secteurs universitaire, municipal, des communications, du transport urbain et de l'hydroélectricité. C'est aussi durant cette période qu'il participe à la fondation d'un groupe d'aide aux sidéens et à leur famille (le MIENS). Affecté au bureau de Montréal en 1990, il devient conseiller au

Service de santé-sécurité du SCFP en 2003. En 1994, Michel Poirier a d'ailleurs reçu, de la Corporation professionnelle des conseillers et conseillères en relations industrielles, le prix Gérard Dion (santé-sécurité) pour son apport dans la refonte du service de conciliation de la CLP.

En mars 2006, il devient directeur-adjoint du SCFP au Québec avant d'être nommé directeur en octobre 2006, et ainsi, vice-président de la FTQ.

Alain De Grandpré

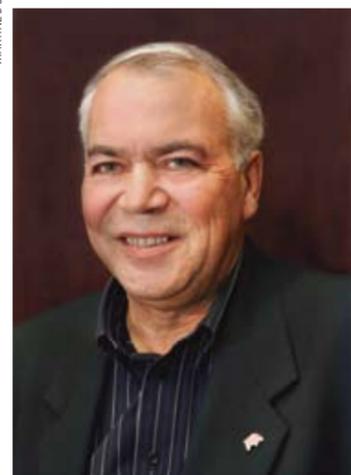


Lorsqu'il a commencé à travailler comme employé d'entrepôt chez Pharmacies Universelles à 17 ans, le confrère Alain De Grandpré ne se doutait pas que 38 ans plus tard il serait membre du comité exécutif de Teamsters Canada, président du Conseil conjoint 91 des Teamsters du Québec et vice-président à la FTQ.

Devenu membre de la section locale 931 des Teamsters en 1968, Alain De Grandpré s'est rapidement intéressé à la vie syndicale. Il est devenu membre du comité exécutif (syndic) en 1978. En 1980, il a été embauché comme agent d'affaires dans le secteur de l'entreposage et des industries diverses. En 1992, il est nommé secrétaire-trésorier de sa section locale, poste qu'il détient toujours et pour lequel il a été réélu en 1996, 2001 et 2006.

Il a occupé plusieurs postes au sein des Teamsters, tels que syndic de Teamsters Canada de 2001 à 2006, sergent d'armes au Conseil conjoint 91 de 2002 à 2006, et président du comité de formation Teamsters Québec de 2003 à 2006.

Bonne retraite Alain !



DÉCÈS DE LUCIE RICHARD



« Une militante exceptionnelle...une femme de cœur »

La FTQ rend hommage à la consœur Lucie Richard, décédée le 15 octobre dernier des suites d'un fulgurant cancer. Directrice québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et vice-présidente de la FTQ, Lucie était une militante de longue date.

Elle a commencé à s'impliquer au sein d'organisations syndicales dès l'âge de 18 ans, notamment auprès des travailleuses et des travailleurs de l'Université Laval de Québec. Lucie Richard a marqué le monde syndical par sa détermination, sa ferveur et sa passion. C'était une organisatrice redoutable, une combattante généreuse qui a toujours su relever les défis et rallier les gens. D'une grande loyauté, elle était toujours aux premières loges pour la défense des travailleuses et des travailleurs.

La FTQ offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

LES MOTS QU'IL FAUT

Avec

La préposition **avec** est l'une de celles qui offrent les exemples les plus manifestes de calques irréflectifs de l'anglais. L'influence de l'anglais est telle que l'on doit être constamment sur nos gardes pour ne pas se servir fautivement de la préposition **avec**.

On dit, par exemple :

- déjeuner **avec** des céréales au lieu de déjeuner de céréales (on déjeune de céréales **avec** quelqu'un)
- s'assurer **avec** la société x au lieu de s'assurer à la société x ou chez l'assureur x
- as-tu fini **avec** le lait? au lieu d'as-tu fini de te servir de lait?
- la session débutera **avec** l'étude de ce projet de loi au lieu de la session débutera par l'étude de ce projet de loi

Natif de la Gaspésie, travailleur et militant du syndicat local des Métallos de Mines Gaspé à Murdochville, Alain Jalbert devient conseiller régional de la FTQ en juillet 1979. D'abord, il refuse l'offre de la FTQ car, comme président du syndicat local, il n'est pas question qu'il commence à travailler alors que tout le monde est en grève depuis des mois. La FTQ l'attend. Depuis, Alain a traversé le golfe et est devenu un vrai nord-côtier. Il connaît sa région de long en large. En 1991, comme membre de la commission itinérante régionale sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, il l'a parcourue, de Tadoussac à Blanc-Sablon et a ainsi mieux connu les problèmes concrets de la population.

Alain parle peu mais quand il le fait, c'est avec ses tripes qu'il raconte les problèmes d'eau potable des villages de la Basse-Côte-Nord, les difficiles relations entre Blancs et autochtones ou la fermeture d'une usine dans un petit village. Dans sa région, on le connaît et le reconnaît parce qu'il a su s'élever au-dessus de la mêlée et présenter une vision globale du développement de sa région. Même à la retraite, on peut croire qu'il restera un citoyen actif... et un bricoleur habile. Qui ne se souvient pas des stylos en bois de caribou, d'original et de chevreuil qu'il confectionnait et offrait à chaque retraité de la FTQ?

Bonne chance!

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 20 NOVEMBRE 2006

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004-07-30
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Max Meilleur & fils limitée	Ferme-Neuve	120	SCEP-2995	2006-02-20
Réusinage Knight (Division de UAP inc.)	Granby	110	Métallos 9414	2006-05-24
Journal de Montréal, une division de Corporation Sun Média	Montréal	112	Teamsters-41M	2006-10-30 (lock-out)
Nexans Canada inc.	Québec	120	Métallos-6687	2006-07-13
Atrahan Transformation inc.	Yamachiche	200	TUAC-1991-P	2006-10-05
Mont Orford inc.	Magog	100	SCFP-1232	2006-31-10 (lock-out)

LOI ANTI-BRISEURS DE GRÈVE AU CANADA

Tous les espoirs sont permis

Dans un vote historique, et après dix tentatives, le projet de loi anti-briseurs de grève (C-257), a finalement franchi l'étape de la deuxième lecture en octobre dernier à Ottawa. C'est par 167 voix contre 101 que le projet de loi déposé par le Bloc Québécois a été adopté. Il s'agit d'une grande victoire pour les travailleuses et les travailleurs. Cependant tout n'est pas réglé. Il faudra attendre encore un peu avant de sabrer le champagne. Le projet de loi doit être étudié en comité, revenir en Chambre et au Sénat pour son adoption finale. Beaucoup de travail reste à faire pour convaincre encore plus de députés à voter en faveur de ce projet de loi.

Le Bloc Québécois, les libéraux fédéraux, le NPD et les syndicats, dont la FTQ, ont mené ce combat.

Bienvenue!

La toute dernière campagne d'allégeance syndicale dans le secteur de la santé et des services sociaux s'est terminée en beauté. En lice dans deux catégories au CSSS de Beauce, le SCFP-FTQ a remporté deux victoires. Les deux « nouveaux » syndicats regrouperont environ 750 membres. Rappelons que la loi 30 qui a forcé la fusion d'établissements dans ce secteur a aussi imposé le regroupement des employés en quatre catégories, d'où cette longue série de scrutins d'allégeance qui se sont échelonnés sur une période de deux ans.



Le phénomène de la SLAPP (Strategic Lawsuit Against Public Participation) est bien connu aux États-Unis et fait maintenant partie du paysage juridique québécois. La SLAPP est une forme de poursuite abusive visant à museler la participation et l'activisme citoyen. Il s'agit d'une poursuite civile, intentée contre un individu ou un groupe parce qu'il a pris parti dans le cadre d'un enjeu public. Le but d'une SLAPP est d'intimider ces personnes et de les réduire au silence.



Plusieurs personnalités, dont l'avocat Julius Grey et le secrétaire général de la FTQ, René Roy, étaient présentes au lancement de la campagne « Citoyens, taisez-vous ».

LES POURSUITES ABUSIVES

Un dangereux précédent qui menace la liberté d'expression et la participation citoyenne

La FTQ a donné son appui à deux groupes environnementaux poursuivis injustement. L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) ont lancé, en conférence de presse, le 10 octobre dernier, une importante campagne de mobilisation afin d'assurer leur survie et se défendre dans la poursuite de 5 millions de dollars intentée contre eux par la compagnie American Iron & Metal, propriété de l'homme d'affaires Herbert Black.

La campagne, intitulée Citoyens, taisez-vous!, invite les citoyens et les entreprises à contribuer financièrement à la défense juridique des deux organismes poursuivis et à faire pression sur le gouvernement du Québec pour assurer une meilleure protection contre les poursuites abusives.

Pour en savoir plus ou pour faire un don: www.taisez-vous.org

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / OCTOBRE-NOVEMBRE 2006

- ▼ **SCFP** : Municipalité Saint-André-d'Argenteuil, tous ses établissements (Saint-André-d'Argenteuil), Ville de Terrebonne (Terrebonne);
- ▼ **TUAC** : Sobey's Québec inc. (Saint-Georges de Beauce), Fromagerie Tournevent inc. (Chesterville), Les cuisines Rochette (1976) inc. (Québec), Les entreprises Émile Charles & Fils (Chelsea), Provigo Distribution inc. (Montréal-Nord), Alimentation Daniel Audet (Saint-Lazare), Multi-Markets inc. (Laval et Valleyfield);
- ▼ **Teamsters** : Distribution alimentaire Atikamekw (La Tuque), Sodexo Canada (La Tuque), Les Résidences Soleil Pointe-aux-Trembles (Montréal), 9170-9360 Québec inc. (Bigras Transport) (Gatineau), Transport Maybois inc. (Val-d'Or);
- ▼ **SQES** : C. Lamond et fils Ltée (Saint-Gabriel-de-Brandon), CSH L'Oasis St-Jean inc. (Saint-Jean-sur-Richelieu), Résidence La Belle Époque (Laprairie), Prodimax inc. (Laval);
- ▼ **UES** : Service d'entretien Advance (Montréal), Service d'entretien Advance (Saint-Eustache), Service d'entretien Advance inc. (Contrat Place Newman), 157971 Canada inc., faisant affaires sous le nom de Service d'entretien Signature (Montréal), Autocar la Québécoise inc. (Sorel-Tracy), 157971 Canada inc., faisant affaires sous le nom de Service d'entretien Signature (Lachute);
- ▼ **Métallos** : Agence Sec-Pro Riviera (Dollard-des-Ormeaux), Agence B.C.I.A (Contrat SPVM) (Montréal), Agence B.C.I.A (Contrat STL) (Laval), Agence B.C.I.A. tous les établissements du territoire du décret, DM Décorama Métal inc. (Châteauguay), Garda du Canada (4313445 Canada inc.) (secteur de Montréal), Agence B.C.I.A. (Contrat STL) (Laval), Indalex Ltée (Pointe-Claire), Plastique Reinier inc. (Mariville);
- ▼ **Conseil du Québec Unite Here** : Produits alimentaires Viau inc. (Montréal-Nord); Aramark Canada Ltd. (Gatineau);
- ▼ **TCA** : 4328230 Canada inc. O/A Super 8 Motel (Trois-Rivières), Les Industries Maltech Ltée (Jonquière), Placage Tecnickrome (Montréal); Les Quatre Glaces (1994) inc. (Brossard);
- ▼ **SCEP** : O & M Cogénération inc. (Saint-Félicien), Produits forestiers Arbec inc. (Port-Cartier), Produits de bois A.W.P. inc. (Vaudreuil-Dorion), Électronique Promark inc. (Pointe-Claire), Axcan Pharma inc. (Mont-Saint-Hilaire), Stablex Canada inc. (Blainville), Placage Tecnickrome (Montréal);
- ▼ **SEPB** : Indigo Books & Music inc. (Montréal);
- ▼ **AIMTA** : Messier-Dowty inc. (Mirabel), Balances Expert Inc. (Sherbrooke, Montréal, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières), Fonderie des Appalaches (Thetford), 9131-7693 inc., Trans-sol aéroport Montréal-Trudeau (Montréal), GE-Hydro personnel technique (Montréal), Aramark, cafétéria du Centre de finition Bombardier (Montréal);
- ▼ **AIRST** : 91730406 Québec inc. DTM3 Productions inc. tous les établissements, 9173-0408 Québec inc. tous les établissements, Fortune cinémas inc. Côte St-Luc;
- ▼ **STUQ** : Aluminium Notre-Dame inc. (Brossard).

GRANDE VICTOIRE POUR LE SCEP-FTQ L'usine Sylvania passe de la CSN à la FTQ

Après plus de 20 ans d'allégeance à la CSN, les 260 syndiqués de la compagnie Sylvania de Drummondville ont décidé, dans une proportion écrasante de 97,6 %, de rejoindre les rangs du SCEP. Les rencontres avec l'exécutif syndical se sont déroulées pendant plusieurs mois avant d'en arriver à ce résultat. Il faut dire que contrairement à ce que la CSN prétend, il n'est pas facile de se désaffilier de la centrale. Leurs règlements exigent en effet que plus de 50 % des membres cotisants, votants et présents à l'assemblée se prononcent en faveur. Pour le confrère Michel Ouimet, vice-président du SCEP « la victoire a été possible parce que les travailleurs réclamaient un changement dans la qualité des services offerts et une réduction des coûts ».

Sylvania fabrique des lampes fluorescentes de spécialité pour l'éclairage et le bronzage.

À LIRE, À DISCUTER, À DISTRIBUER



À quelques mois du déclenchement des élections au Québec, il faut se mettre à l'œuvre pour contrer la débandade politique et économique. Le 16 février 2006, le Conseil général de la FTQ adoptait une plate-forme d'intervention qui rassemble en quelques pages les priorités de la FTQ. Au cœur de la plate-forme: le champ des relations de travail, celui des services publics, celui de la perte et de la pénurie d'emplois qui frappent plusieurs secteurs ou encore celui de la santé et de la sécurité du travail. Cette plate-forme est un levier d'intervention à la disposition de toutes

et de tous. Procurez-vous-la auprès de votre syndicat, de la FTQ, ou encore sur le site: www.ftq.qc.ca.

200 PERSONNES DANS LES RUES DE YAMACHICHE

Les 200 travailleuses et travailleurs en grève de l'abattoir de porc A. Trahan de Yamachiche ont manifesté en octobre dernier dans les rues de la ville pour réclamer la reprise des négociations. Les membres du local 1991-P du syndicat des TUAC ont déclenché la grève le 5 octobre, et depuis les tentatives pour relancer les discussions ont échoué. Ce conflit porte principalement sur la reconnaissance syndicale. Les travailleuses et les travailleurs dénoncent également le harcèlement dont ils sont victimes de la part de l'employeur. Pour la seule année 2005, la direction a émis plus de 300 mesures disciplinaires. L'employeur a imposé quelque 750 journées de suspension. Il y en a tellement que la direction ne peut même pas y donner suite de peur de paralyser les opérations. Il y a en moyenne quelque 200 accidents de travail par année dans cette entreprise.

